



Projet conjoint : Appui à la Gouvernance Locale et au Développement Territorial (AGLDT)

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'une firme pour Appuyer l'ÉLABORATION DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD) POUR LA COMMUNE DE CERCA-LA-SOURCE

Titre du poste : **firme locale pour : Appui à l'ÉLABORATION DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD) POUR LA COMMUNE DE CERCA-LA-SOURCE**

Lieu d'affectation : Cerca la Source

,

Domaine d'intervention : Gouvernance

Type de contrat : Firme de consultation

Durée du contrat : 100 jours ouvrables

Statisticien

I.- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Haïti fait non seulement face à des graves problèmes de sous-développement économique et social mais ceux-ci sont de plus en plus inégalement répartis à travers le pays : les populations rurales accusent un retard très remarqué sur les populations urbaines. Il faut signaler que les femmes sont encore défavorisées par rapport aux hommes en termes d'accès aux services de base et de niveau de vie. Le développement des villes en Haïti au cours des 20 dernières années, et principalement de la zone métropolitaine de Port-au-Prince s'est fait de façon anarchique et sans une orientation et contrôle suffisants de l'Etat pour assurer que cette urbanisation tire avec elle les zones rurales avoisinantes de l'avant. Ce manque de politiques publiques pour un développement territorialement équilibré et sexo spécifiquement équitable hypothèque lourdement la possibilité de réussir la refondation territoriale préconisée par Haïti à travers son Plan Stratégique de Développement à l'horizon 2030. Cette refondation ne pourra se faire sans un réel effort de l'Etat haïtien pour une meilleure territorialisation des politiques publiques, une plus grande redistribution des ressources de l'Etat en dehors de la zone métropolitaine et l'émergence d'institutions territoriales plus capables, autonomes, redevables, inclusives et à l'écoute des besoins et des priorités des

femmes et des hommes.

Le Projet « Appui à la Gouvernance Locale et Développement Territorial » (AGLDT) a pour objectif ultime d'appuyer le gouvernement ainsi que les acteurs locaux dans la mise en place à l'échelle territoriale des dispositifs de planification territoriale et de gestion du développement. Cette action structurante s'inscrit dans la perspective que toutes les femmes et les hommes des communautés du pays, urbaines ou rurales, bénéficient de services publics de base décents et d'opportunités diversifiées de moyens d'existence. Le Projet appuiera globalement le Gouvernement d'Haïti dans la conception et la mise en œuvre des réformes de déconcentration, de décentralisation et d'aménagement du territoire, en combinant un soutien à la formulation et au pilotage des politiques publiques et à leur opérationnalisation dans des pôles de développement local prioritaires, et ce principalement sur la zone frontalière. Pour ce faire, le projet renforcera la sensibilité au genre des institutions territoriales pour la prestation des services de base en veillant à un accès équitable des femmes et des filles. Le Projet AGLDT est organisé autour de trois grands volets : (i) le pilotage des réformes de déconcentration et décentralisation ; (ii) la modernisation des administrations territoriales (services déconcentrés et collectivités territoriales) ; et (iii) La structuration des mécanismes de développement territorial.

Le Projet AGLDT est un projet de cinq (5) ans du gouvernement, mis en œuvre par le MPCE, le MICT et l'OMRH avec l'appui du PNUD qui est cofinancé par le gouvernement haïtien, le gouvernement canadien et le PNUD.

Le Projet AGLDT est aligné sur la vision et les grands chantiers du PSDH qui vise à faire d'Haïti un pays émergent à l'horizon 2030, et contribue en particulier aux éléments suivants de cette vision :

- Une société équitable, juste, solidaire et conviviale, vivant en harmonie avec son environnement, sa culture, une société moderne où l'État de droit, la liberté d'association et d'expression et l'aménagement du territoire sont établis ;
- Une société où l'ensemble des besoins de base de la population sont satisfaits en termes quantitatif et qualitatif ;
- L'encadrement d'un État unitaire, fort, responsable, garant de l'application des lois et de l'intérêt des citoyens, ainsi que fortement déconcentré et décentralisé.

À la suite de la demande officielle de la mairie de Cerca-la-Source, adressée au ministère de la Planification et de la Coopération Externe, il a été décidé que le projet AGLDT accompagne les autorités communales dans le processus d'élaboration de leur PCD. Il est à noter que le leadership du processus dans son intégralité incombe aux autorités communales. Dans ce cas, le projet AGLDT de concert avec les autorités locales cherche à recruter une ou des firmes prestataires pour élaborer le plan communal de développement pour la commune susmentionnée, en intégrant les mesures de la politique genre (l'Egalité des sexes), conformément au plan national de lutte Contre la violence faite aux femmes et aux normes internationales des Droits Humains.

II.- OBJECTIF

Dans le cadre de cette consultation, le projet AGLDT poursuit l'objectif de contribuer à la consolidation de la planification territoriale au niveau des collectivités, notamment pour la commune de Cerca-La-Source, tout en augmentant le nombre d'outils pour le système national de planification en Haïti. Plus spécifiquement, pour cette commune cible, la consultation doit :

- Réaliser le diagnostic communal en identifiant les besoins des communautés particulièrement les

besoins différenciés des femmes et des filles, le potentiel des ressources communales, les opportunités et atouts ainsi que les éléments de contraintes et risques de catastrophes naturelles qui peuvent être des freins aux efforts de développement ;

- Définir et formuler la vision du développement de la commune tout en indiquant les principaux axes d'intervention qui prendront en compte la réponse aux violences faites aux femmes et aux filles ainsi que les discriminations ;
- Identifier et prioriser les actions de développement, de manière concertée et participative, sous forme de programmes et projets communaux ;
- Proposer les stratégies et les mesures politiques de mise en œuvre du PCD ainsi que le dispositif (mécanismes et outils) de suivi et d'évaluation (dans la perspective de la révision périodique).

III.- ZONE D'INTERVENTION

La zone d'intervention couvre la commune de Cerca-La-Source, dans le département du Centre d'Haïti.

IV.- STRUCTURES IMPLIQUÉES

La mairie de cette commune cible, étant le maître d'ouvrage de son PCD, est la structure à laquelle le prestataire rendra compte directement tout au long du processus. Aussi, devront être impliquées pour leur contribution, chacun dans les aspects qui leur concerne, les organisations de la société civile de tous les secteurs d'activité au niveau de la commune, comme les organisations féministes et de féminines, les organisations et associations paysannes, les tables sectorielles fonctionnelles, les services/bureaux déconcentrés de l'État et les acteurs présents sur le territoire intervenant dans le développement. Cependant, la Direction de l'Aménagement du territoire et du Développement Local et Régional (DATDLR) du MPCE, le projet AGLDT vient en appui pour s'assurer de la qualité de la prestation et du respect des délais.

V.- METHODOLOGIE

Le processus d'élaboration de ce PCD sera exécuté conformément au processus prévu dans le « **cadre méthodologique-type pour l'élaboration du Plan Communal de Développement** » du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE). En outre, La consultation proposera une méthodologie basée sur une approche hautement participative qui met en avant les avis de l'ensemble des parties prenantes concernées par le développement local de la commune respective.

VI.- TACHES PRINCIPALES

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, de façon spécifique, la firme assumera les tâches suivantes :

- Créer et animer, en collaboration avec le conseil municipal, les structures de dialogue pour la réalisation du PCD (Groupe de travail, Comité de pilotage, comité de concertation, comité de mise en œuvre, forums participatifs) ;
- Appuyer le conseil municipal dans l'édition, la publication et la diffusion des procès-verbaux et arrêtés communaux qui sont en lien avec la création des structures de travail susmentionnées ;
- Accompagner les structures ad-hoc du processus d'élaboration dans l'accomplissement de leurs rôles et fonctions ;
- Réaliser le diagnostic biophysique et socio-économique portant sur l'identification des besoins et des problèmes, les risques et menaces à travers des focus group, enquêtes, ou d'autres outils de

- recherche de données en tenant compte de la dimension genre ;
- Réaliser l'Analyse des acteurs à différents niveaux (niveau central, niveau régional et niveau local) tout en caractérisant les relations entre les acteurs ;
- Recueillir au cours de la phase diagnostic communal des données pour l'évaluation de l'importance / performance actuelle de la commune sur les différentes cibles des ODD y inclut l'ODD 5 priorisées par le conseil municipal selon une démarche participative ;
- Faciliter l'élaboration des stratégies de développement des communes ciblées pour les cinq (5) prochaines années de façon participative sans oublier l'intégration de la dimension genre dans le processus de planification stratégique et participative ;
- Définir les objectifs et les axes stratégiques d'intervention en tenant compte des orientations du référentiel national (PSDH, PNA...), des ODD, des priorités des communautés ;
- Identifier de concert avec les autorités locales et les services déconcentrés les sources potentielles de mobilisation fiscale et établir un budget d'investissement réel ;
- Finaliser les documents de PCD à la suite des commentaires du MPCE et les équipes de gestion ;
- Organiser la restitution et la validation de chaque livrable d'étape attendu auprès de la commune ;
- Appuyer la mise en place d'un Comité de Mise en Œuvre (CMO) du PCD ;
- Elaborer les arrêtés communaux y relatifs.

VII.- LIVRABLES ATTENDUS

- **Livrable 1** – Cadre méthodologique convenu, Calendrier de mise en œuvre de la consultation et Approche méthodologique finalisés : soit une semaine après la signature du contrat ;
- **Livrable 2** - Document de Diagnostic communal comprenant notamment l'identification des besoins, la cartographie (analyse) des acteurs concernés, analyse de stratégies (forces, faiblesses, opportunités et risques) les cartes thématiques cartographiques ;
- **Livrable 3** - Document proprement dit du PCD comprenant notamment la vision, les orientations et stratégies, les programmes et projets, le plan d'investissement ainsi que les mécanismes de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation ; tout en prenant en compte le plan national de lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles et les normes internationales des droits humains dans la formulation. ;
- **Livrable 4** - Document final du PCD pour validation par le MPCE à l'issue d'une séance, les arrêtés communaux et les procès-verbaux des rencontres de mise en place des comités (comités de pilotage et comité de mise en œuvre).

VIII. DUREE DE LA CONSULTATION

La consultation s'échelonnait sur une période de quatre (4) mois, à partir de la signature du contrat.

IX.- PROFIL DU PRESTATAIRE

Cette consultation s'adresse aux firmes d'études qui devront répondre au profil suivant :

- Avoir réalisé au cours des cinq (5) dernières années au moins trois (3) missions d'élaboration de plans communaux de développement ;
- Expériences en planification stratégique participative ou planification territoriale au niveau

- communal ;
- Avoir une expérience de travail en appui aux Collectivités Territoriales ;
- Avoir une expérience en conduite de processus participatif et une expérience de travail avec des organisations de base, des acteurs de la société civile et les services déconcentrés de l'État ;
- Démontrer une capacité logistique pour la réalisation de l'étude ;
- Connaissances/expériences en animation d'ateliers de formation et d'utilisation d'outils techniques en planification stratégique et en renforcement institutionnel ;
- Expérience antérieure en planification territoriale sensible au genre et/ou méthodologie de planification participative est un atout ;
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire couvrant tous les champs de la consultation.

L'équipe consultante proposée par le prestataire devra comporter les compétences minimales suivantes :

- a) **Une ou un chef/fe de mission**, qui aura la responsabilité globale de la consultation et de la coordination de l'équipe. Il/elle devra disposer des qualifications minimales suivantes :
 - Détenteur d'un diplôme universitaire, niveau master en Économie, en planification, en aménagement du territoire, en agronomie, en sciences du développement, ou toute autre discipline connexe au développement territorial ;
 - Une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le secteur du développement ;
 - Une expérience spécifique d'au moins trois ans (3) ans dans la réalisation d'études en lien avec la planification du développement notamment l'élaboration de PCD ou d'autres documents de planification stratégique ;
 - Expérience de travail avec les autorités locales ;
 - Expérience en méthodologie de planification participative et en planification territoriale sensible au genre est un atout ;
 - Une capacité démontrée de synthèse, d'analyse et de rédaction en français.
- b) **Un-e statisticien-ne**, chargé-ée de la collecte, du traitement et de l'analyse des données avec les qualifications suivantes :
 - Détenteur d'un diplôme de niveau maîtrise en statistiques ;
 - Une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans la collecte, le traitement et l'analyse de données en particulier dans le secteur du développement en lien avec l'analyse socio-économique et spatiale ;
 - Avoir une expérience démontrée d'au moins trois (3) ans en études du développement s'alignant sur des politiques publiques ;
 - Une capacité démontrée d'analyse, de synthèse et de rédaction en français.
- c) **Une ou un Sociologue**, chargé-ée de l'analyse des dynamiques sociales et démographiques au sein de la commune et responsable de l'aspect genre, avec les qualifications minimales suivantes :
 - Détenteur d'un diplôme universitaire, niveau master en sociologie ;
 - Une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le secteur du développement ;
 - Une expérience spécifique d'au moins trois (3) ans dans l'organisation et l'animation d'ateliers, de focus group et d'entretiens, d'édition de questionnaires ou canevas d'entretien

et de la conduite des enquêtes sur les dynamiques sociales et démographiques au niveau des communautés ;

- Une expérience justifiable dans le milieu haïtien, de préférence dans les zones de province ;
- Une expérience spécifique de travail, de recherche ou d'études sur l'aspect genre ;
- Une capacité démontrée d'analyse, de synthèse et de rédaction en français.

d) **Une ou Un Ingénieur-Agronome** avec les qualifications minimales suivantes :

- Diplôme en agronomie niveau master (spécialisation Economie et développement rural ou ressources naturelles et environnement préférablement) ;
- Une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le secteur du développement spécifiquement dans la conduite d'études en agroéconomie ou en environnement ;
- Une expérience spécifique d'au moins trois (3) ans dans la conduite d'études bio physiques et environnementales ;
- Une expérience justifiable dans le milieu haïtien, de préférence dans les zones de province et les zones d'accès difficiles ;
- Une capacité démontrée d'analyse, de synthèse et de rédaction en français.

e) **Une ou un économiste** qui aura la charge du volet socio-économique de la planification. Il/elle devra disposer des qualifications minimales suivantes :

- Détenteur d'un diplôme de niveau maîtrise en économie ;
- Une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le secteur du développement en lien avec l'analyse socio-économique ;
- Avoir une expérience démontrée d'au moins trois (3) ans en études du développement s'alignant sur des politiques publiques ;
- Une capacité démontrée d'analyse, de synthèse et de rédaction en français.

f) **Une ou un ingénieur civil** en infrastructures et équipements. Il/elle devra disposer des qualifications minimales suivantes :

- Diplôme universitaire de niveau maîtrise en génie civil ;
- Expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le secteur du développement spécialement dans le génie municipal ;
- Expérience de travail spécifique d'au moins trois (3) ans dans les études en aménagement physique du territoire (routes, pistes rurales, forages, marchés, etc..) ;
- Une capacité démontrée d'analyse, de synthèse et de rédaction en français.

X. DOSSIER DE CANDIDATURE

La proposition de la firme retenue comprendra une offre technique et une offre financière séparées. Le comité d'analyse des offres retiendra pour cette commune, l'offre de la firme qui offrira la meilleure proposition alliant qualité technique et offre financière.

1. Offre technique

Les firmes soumettront une proposition technique présentée de manière concise et structurée :

- a. Compréhension du mandat (besoins et services attendus) sur la base des termes de référence ;
- b. Une proposition méthodologique de conduite du processus d'élaboration du PCD, en alignement étroit avec le guide méthodologique d'élaboration de PCD du MPCE ;
- c. Un chronogramme du déroulement de la prestation ;
- d. Le profil expérientiel de la Firma pour des mandats similaires:
 - o Identité / description sommaire (technique) de la firme ;
 - o Preuve d'expérience sur des missions similaires (références, date, résultats obtenus) ;
- e. Le profil technique des membres du personnel clé affecté à la consultation ;
- f. Les CV détaillés des membres du personnel clé (plus copies de diplômes et certificats, soulignant les expériences et expertises dans les domaines recherchés) ;
- g. Un engagement de disponibilité à réaliser par lui-même la prestation, signé par chaque consultant membre de l'équipe. Vu que les choix seront basés sur l'analyse des dossiers dont les CV en particulier, le remplacement d'un ou des membres de l'équipe ne sera pas accepté, sauf cas de force majeure.
- h. Documents prouvant que la firme est en règle avec le fisc haïtien.

N.B. : La présence féminine au sein du personnel clé est un atout (au moins deux femmes)

2. Offre financière

Les soumissionnaires proposeront un budget complet pour la réalisation de la consultation. Ils doivent indiquer tous les coûts dans l'estimation du contrat ainsi que tout autre coût supplémentaire nécessaire pour effectuer l'étude, en termes d'honoraires professionnels, de voyage ou tout autre frais prévus pour la réalisation de la mission.

XI. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le montant du contrat est un prix fixe et les étapes devront être réalisées indépendamment de la prolongation de la durée spécifiée dans ces termes de référence.

Païement	Réalisation des travaux	Date
20%	Livable 1	5 jours ouvrables après la signature du contrat
20%	Livable 2	A définir avec le prestataire avant la signature du contrat
20%	Livable 3	A définir avec le prestataire avant la signature du contrat
40%	Livable 4	A définir avec le prestataire avant la signature du contrat